

# FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION  
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

## Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes  
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

[foretnature.be](http://foretnature.be)

**Rédaction** : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. [info@foretnature.be](mailto:info@foretnature.be). T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :  
**librairie.foretnature.be**

---

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :  
**foretnature.be**

Retrouvez les anciens articles de la revue  
et d'autres ressources : **foretnature.be**



# ARBRES À HISTOIRES

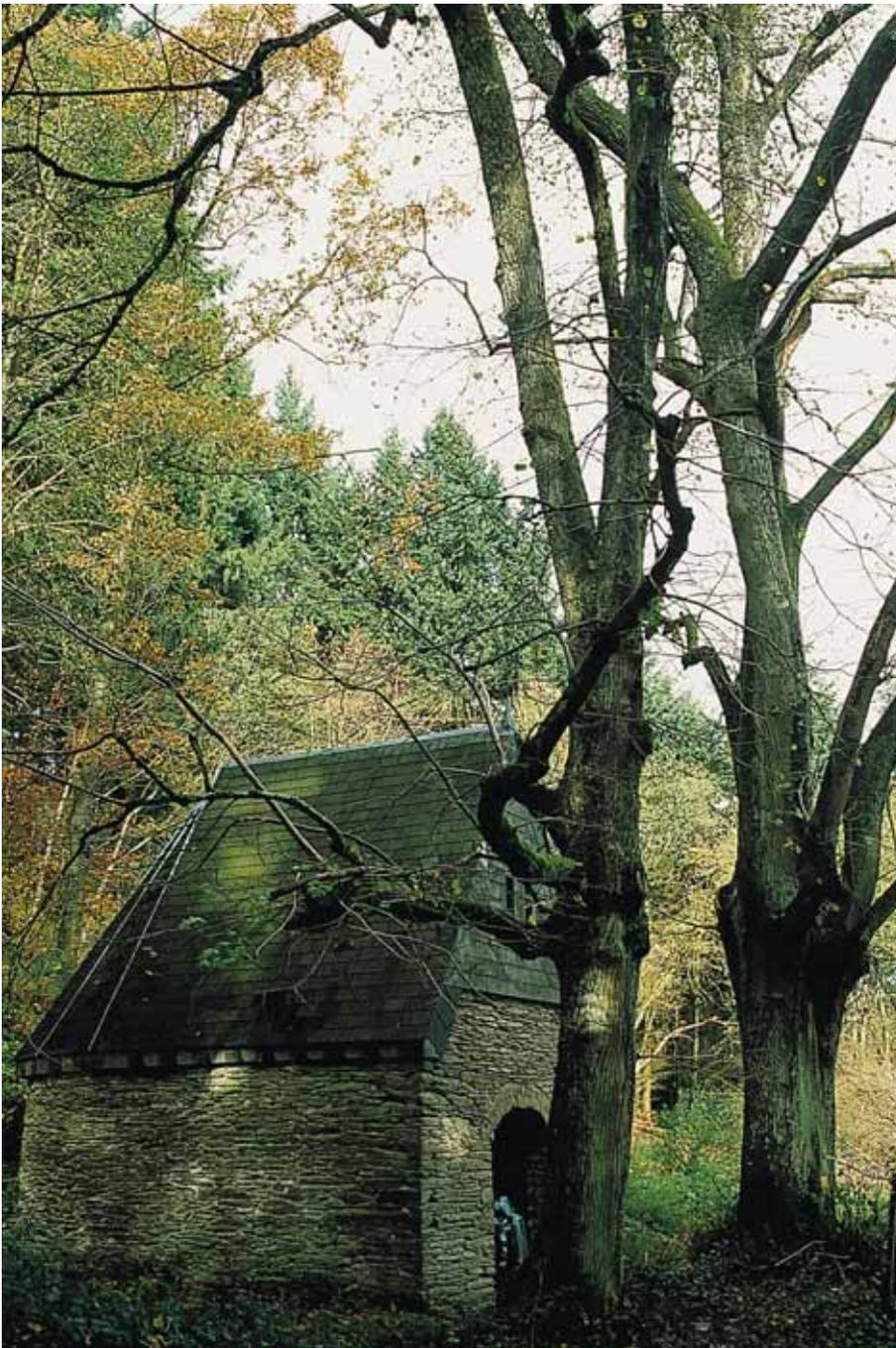
## La Roche – Rendeux – Hotton\*

PHILIPPE BASTIN

*Notre société est dominée par le culte de l'instant. Elle a perdu la notion de la durée. Elle célèbre la première seconde d'un nouveau siècle, d'un nouveau millénaire, mais n'est plus capable d'appréhender les cent années de ce siècle, les mille années de ce millénaire. Elle n'en a plus la patience. La patience de construire des cathédrales, la patience de voir pousser des arbres. Il est vrai que c'est difficile de s'imaginer, en tassant la terre au pied d'un plant au tronc gros comme l'index, que cet arbre vivra peut-être plusieurs siècles, qu'il sera encore là, plein de vigueur, quand nous, nos enfants et petits-enfants, aurons disparu depuis longtemps. L'homme se place au centre de la nature, mais en définitive, c'est elle qui demeure : nous ne sommes que des passants.*

*Yggdrasil, le frêne géant des peuples scandinaves, plonge ses racines dans le monde souterrain des dieux et des ancêtres humains. Sa cime touche au ciel et finalise ainsi son rôle d'arbre cosmique. Ici, un frêne dans l'arborescence de Bardonwez (Rendeux).*

\* Ce texte est issu du nouveau guide-itinéraire touristique « Arbres à histoires, La Roche – Rendeux – Hotton ».



© B. Stassen

**L'**intermédiaire idéal entre l'homme et la nature, ce sont les arbres. Certes, leur longévité est parfois étonnante – on reste songeur devant les tilleuls de Saint-Thibaut, réputés avoir été plantés en 1639 – mais cette longévité est en sursis : comme le chêne de la fable, un seul coup de vent peut les abattre, même si leur âge est un nombre à trois chiffres. Cette vulnérabilité les rend plus proches de nous, comme des compagnons et témoins silencieux des petits et des grands événements de nos vies. Certains d'entre eux ont une histoire. Mais ne leur demandez pas de la raconter ! C'est la mémoire des hommes qui doit suppléer leur mutis-

*Après la christianisation de l'Europe, la verticalité de l'arbre évoque un vecteur de la relation de l'homme avec Dieu. Nombreuses sont ainsi les églises, chapelles, potales ou croix à être accompagnées d'arbres. À La Roche, deux tilleuls entourent la Chapelle Notre-Dame de Malines.*

me, avec les « ratés » que l'on devine : les témoins oculaires disparaissent, les écrits s'envolent... Il faut rendre justice aux arbres. Ils ont joué et jouent encore un rôle majeur dans l'histoire des communautés. Beaucoup de mythologies développent une version de l'Arbre cosmique, la plus célèbre étant celle d'*Yggdrasil*, le frêne géant des peuples scandi-

naves, dont la cime touche au ciel et les racines plongent dans les mondes souterrains des dieux et des ancêtres humains. Symbole de ce lien entre l'en-haut et l'en-bas, l'arbre est aussi symbole de vie. Les feuillus illustrent l'idée de mort et de régénération, et les arbres à feuilles persistantes celle d'immortalité.

La verticalité de l'Arbre en a fait un vecteur de la relation de l'homme avec Dieu. C'est pour cela qu'il a de tout temps été associé aux manifestations matérielles du culte rendu à Dieu, à la Vierge ou à un saint. Les églises, chapelles, potales ou croix entourées d'arbres sont nombreuses, même si la symbolique s'en est un peu perdue. Les tilleuls de jadis sont souvent remplacés par des conifères à croissance rapide dans un unique souci décoratif. L'arbre a aussi accompagné l'homme dans la vie civile. Il a souvent fait office de borne. Nous en parlons plus loin. Il est aussi considéré comme témoin de certains événements, témoin silencieux certes, mais appelé à perpétuer un souvenir plus longtemps que ne le ferait un homme (pour autant que les générations suivantes n'oublent pas ce à quoi l'arbre devait faire penser !) Ce sont les arbres commémoratifs. Arbres privés, qui ponctuent souvent une naissance, mais aussi arbres publics, qui appartiennent à la mémoire collective.

Le premier dont notre enquête a retrouvé trace est l'*Arbre de la Liberté* planté à La Roche par les révolutionnaires français. Les *Arbres de Napoléon*, eux, furent plantés selon les volontés de l'Empereur pour son mariage ou pour la naissance de son fils. Sans oublier les arbres qui auraient servi de repères à ses troupes, mais il s'agissait sans doute d'arbres imposants, guidant non seulement les soldats mais tous les voyageurs, dans une campagne où les plantations de résineux n'avaient pas encore bouché le paysage.

Au XX<sup>e</sup> siècle, c'est surtout la fibre patriotique qui a vibré. Au sortir de la Première Guerre mondiale, un *Arbre de la Liberté* a été planté à Hotton. En 1930, le centenaire de la Belgique a été célébré avec faste. Les pépiniéristes ont été en rupture de stock, de tilleuls surtout, tant on a planté un peu partout des *Arbres du Centenaire*, sur l'initiative de paroisses ou de communes. Au sortir du deuxième conflit mondial, il ne semble guère y avoir eu de manifestations de ce type. Il a fallu

attendre quelques décennies, comme à Hotton avec la plantation de l'*Arbre du British Day*, en 1975, en l'honneur des libérateurs britanniques. En 1980, le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Belgique a donné lieu ici ou là à de nouvelles plantations. Il est vrai que le geste s'était quelque peu perdu, jusqu'à l'instauration d'une « semaine de l'arbre », en l'année 1970, qui depuis est considérée comme « l'Année de l'Arbre ».

La parfaite illustration de cette démarche fut la plantation, sur les hauteurs d'Ortho, de dizaines d'arbres au cours de la même cérémonie.

Plus près de nous, la Marche blanche de 1996 a motivé l'organisation d'autres marches dans les communautés locales, avec la plantation d'un arbre souvenir, à Hotton et à Rendeux. Enfin, l'entrée dans un nouveau millénaire semble avoir redonné aux hommes un peu du sens de l'absolu dont nous déplorions l'extinction au début de ces lignes. Nombre de villages ont maintenant leur *Arbre du millénaire*. Partout on a choisi un tilleul, sage précaution puisque cette essence peut vivre plusieurs siècles. Imaginons qu'un de ces tilleuls du millénaire vive cinq cents ans. Devant cet ancêtre s'extasierait un photographe dendrophile, s'interrogerait un groupe ou un chercheur en quête de ses origines.

La découverte du guide « Arbres à Histoires »\* au fond d'une bouquinerie poussiéreuse s'apparenterait alors à la découverte du siècle. Sans attendre si longtemps, notre souhait, c'est que dès aujourd'hui ce guide\* fasse passer un moment agréable au lecteur, en équilibre entre le passé des arbres disparus ou qui, hélas ! ne vont pas tarder à l'être, et les autres, encore pleins de vigueur, prêts à transmettre leur message aux générations à venir. Qu'il l'incite surtout à sortir des pages et à chausser ses bottes pour aller à la rencontre de ces arbres, qui seront certainement sensibles à sa visite. Qu'il l'aide enfin, si besoin en est, à regarder les arbres autrement que comme un morceau de bois à cuber. « Les arbres, ce sont des êtres vivants. Si on les blesse, ils ont mal », faisait remarquer un témoin rencontré.

Enfin, puissent nos découvertes en appeler d'autres. L'enquête n'est pas close. Nous en avons certainement

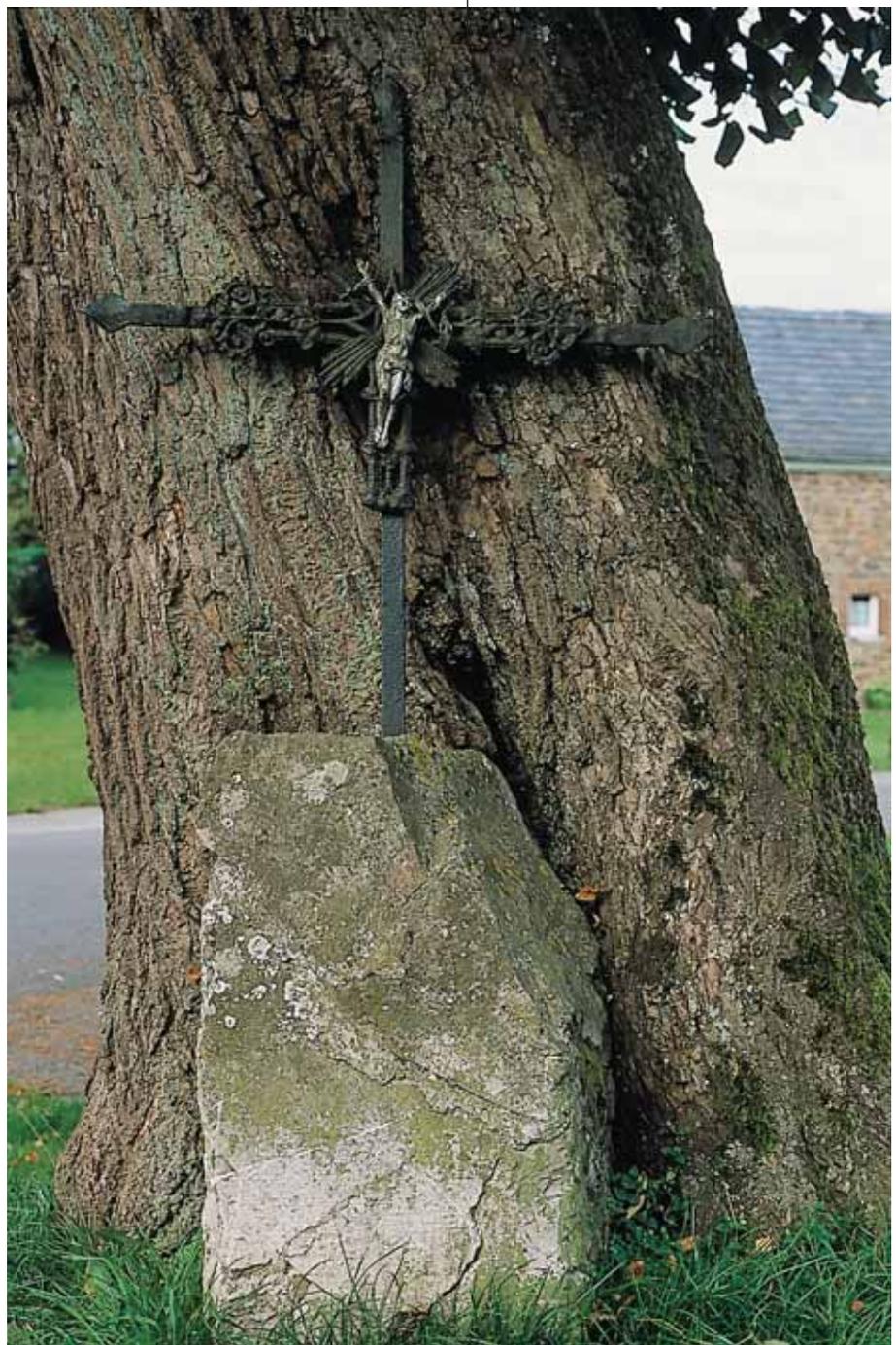
oubliés qui mériteraient d'être répertoriés. Il n'est pas trop tard, ils sont toujours là.

### ARBRES DE LIMITE

Aujourd'hui, les arbres ne semblent plus être utilisés comme bornes dans la délimitation de parcelles ou de territoires. Du moins officiellement, bien que certains arbres dits corniers aient conservé cette fonction. Dans nos paysages, il n'est également pas rare de voir des rangées de feuillus faire office de limite de parcelles de résineux. En automne, on voit bien ces lignes brunes ou jaunes qu'on appelle drèves.

Jadis, pour délimiter parcelles, territoires et juridictions, tous les repères naturels étaient bons : cours d'eau, chemins, rochers, fossés, haies et bien entendu arbres, isolés ou en alignement. Ces délimitations étaient consignées par écrit, pour permettre de trancher d'éventuels différends entre voisins. Dans nos régions, la plupart des limites qui existaient en 1976 lors de la fusion des communes ont été

*Les arbres à feuilles persistantes illustrent l'idée d'immortalité. Les autres représentent plutôt la mort et la régénération. À Cielle, le tilleul de la route de Marcouray abrite un calvaire.*



© B. Stassen

\* Cfr. page 15.

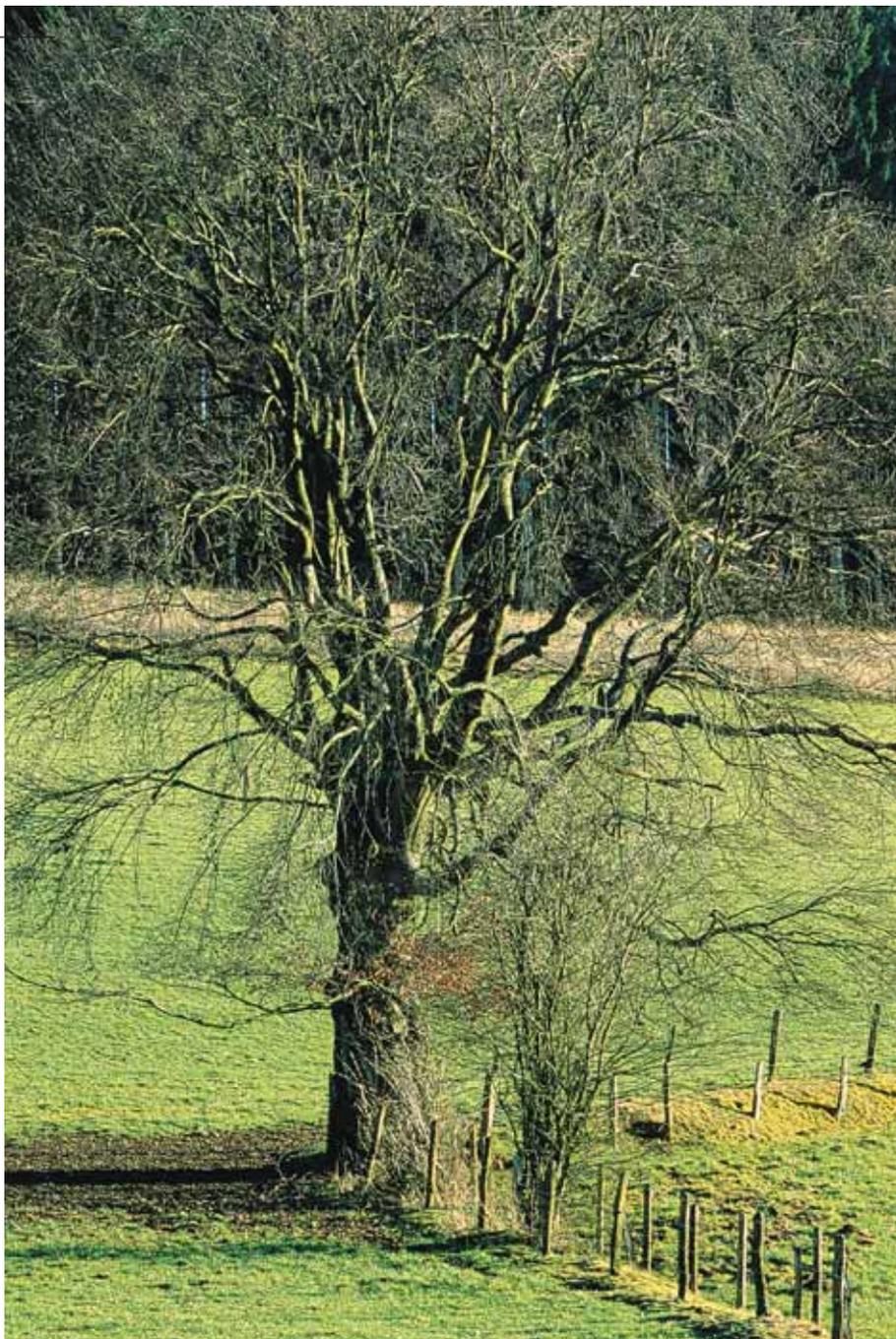
*AU-DESSUS : En 1805, le conflit entre Vecmont et Erneville à propos de leur frontière, est finalement remporté par le bourgmestre de cette dernière commune. Le tracé frontalier qui suivait des repères naturels, est toujours celui qui délimite les communes actuelles de La Roche et Tenneville. Reliquat de ces points de repères, un hêtre sur la route de Mierchamp à Erneville.*

*EN DESSOUS : À Rendeux-Bas, le Hêtre de la vierge du Fays est un vestige de la Haie Abannée, un tracé qui date de l'Ancien Régime et qui, aujourd'hui encore, sépare les communes de Hotton et Rendeux. La plupart des très vieux arbres marquent des limites anciennes ou actuelles. C'est à ce titre qu'on n'y a jamais touché.*

fixées aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles lors de l'établissement des cadastres thérésien et français.

Le cadastre dit thérésien avait été entrepris pour le duché de Luxembourg dès 1766 par le gouvernement de Marie-Thérèse d'Autriche. L'objectif était de permettre une nouvelle répartition de l'impôt foncier en mettant fin aux abus des classes privilégiées, noblesse et clergé. L'une des étapes préliminaires à la confection de ce cadastre fut une enquête auprès des communautés sous forme d'un questionnaire. L'une des questions concernait les limites, chaque communauté étant tenue d'énumérer ses « tenants et aboutissants ». Ces déclarations sont donc une première source d'information quant au tracé des anciennes limites.

En 1795, le duché de Luxembourg est annexé à la France et partagé en trois départements : celui des Forêts, celui de Sambre-et-Meuse et celui de l'Ourthe. La Constitution de 1799 rend aux communes leur individualité : les départements sont divisés en arrondissements communaux, en cantons et en communes (ou mairies). L'État français décide alors une refonte générale des matrices de rôles fonciers. Selon un arrêté de 1804, la première étape de cette opération est la reconnaissance et la fixation des limites entre communes par les contrôleurs, arpenteurs et répartiteur en présence des maires et commissaires-répartiteurs des communes concernées. Un procès-verbal de cette démarcation contradictoire est alors établi. Ces procès-verbaux, pour la plupart rédigés en 1805-1806, consti-



© B. Stuser



© B. Stuser





© B. Stassen

tuent une autre mine de renseignements sur les anciennes limites et l'utilisation des repères naturels, dont les arbres, dans leur fixation.

Régulièrement, des contestations surgissent, chaque commune revendiquant des limites plus naturelles ou plus immuables que celles de la voisine. C'est alors le géomètre mandaté qui est amené à trancher. Ses arguments sont parfois nébuleux. Ce qui laisse supposer que ça a dû plus d'une fois se jouer « à l'influence ». Rien de nouveau sous le soleil...

À titre d'illustration, un litige était survenu entre les communes de Marcourt et de Beffe.

La démarcation contradictoire entre les deux communautés datée du 12 mars 1805 définissait notamment comme limite « une longue file d'anciens chênes », mais l'année qui suivit, Marcourt fit imposer, unilatéralement semble-t-il, comme limite le chemin de Rendeux (Bardonwez) à Devantave, s'accaparant ainsi une portion du territoire de Beffe. « À la vérité », conclut le géomètre en chef, « par cette démarcation on détachera environ 20 arpents de bois et terre de la commune de Beffe, mais cette diminution dans une commune ne doit pas empêcher une meilleure démarcation ».

La commune de Beffe se fit entendre avec vigueur auprès des instances supérieures. À ses yeux, cette ligne ponctuée par « d'anciens et vieux chênes plantés pour limites entre le comté de Montaigu, Marcour, et la Terre de Durbuy, Beffe », était incontournable. Sans doute eut-elle finalement gain de cause et la limite prédéfinie fut rétablie, car en 1976, la frontière entre les deux communes correspondait à cet ancien alignement de chênes, dont il subsiste encore un spécimen à la sortie du village du Bois d'Arlogne vers Devantave.

Autre exemple marquant, le conflit, toujours en 1805, entre les communes de Vecmont et Erneuville à propos d'une portion de leur frontière. Chacune revendique un tracé qui suit divers repères naturels : ruisseaux, fossés, pierres, arbres. Entre ces limites, une bonne partie des terrains appartient à un sieur Desnocq, bourgmestre d'Erneuville ! S'il parvient à imposer sa limite, toutes ses propriétés rentrent dans le giron douillet de sa commune. Personnage influent sans doute, il arrivera à ses fins, car le tracé qu'il proposa à l'époque est toujours celui qui sépare aujourd'hui les communes fusionnées de La Roche et Tenneville.

*Un chêne sessile à Hubermont : le Chêne à la Cabine. Le chêne symbolise la majesté, la solidité, la puissance et la longévité. C'était l'arbre sacré des grecs, des gaulois et des romains notamment. La vénération dont il fit l'objet dans nos régions est considérée comme l'une des expressions du culte rendu à la déesse gauloise Arduina.*

Quelques-uns des chênes dessinés sur le plan de 1805 existent encore.

Un examen de ces procès-verbaux de 1805-1806 et des courriers ou délibérations de conseils liés aux litiges survenus (documents conservés aux Archives de l'État à Arlon) permet de faire des relevés intéressants.

Ainsi, la limite entre Beffe et Rendeux-Haut passe par « un arbre nature de hêtre, qui fait et fera toujours la séparation des communes de Beffe, Rendeux haut et Marcourt, suivant l'ancienne coutume ».

Le procès-verbal de démarcation des communes de Soy et Ny fait état « d'un poirier appelé à la Croix du Meunier », ou encore d'un « gros chêne attendant au chemin des foins, qui se traverse de là à un stoc d'un vieux chêne » (l'estoc désignant une souche d'arbre).



nuent jusqu'aux limites de Jupille et de Marcourt ».

Retrouver ces anciens repères dans le paysage d'aujourd'hui, forcément modifié, est une gageure. Mais d'autre part, cette fonction précise reconnue par toute la communauté a permis à certains arbres de braver les ans, sinon les siècles.

La plupart des très vieux arbres repérés dans cette enquête marquent ou ont marqué des limites anciennes ou actuelles. C'est à ce titre qu'on n'y a jamais touché.

Citons comme exemple la superbe suite de la *Haie Abannée* entre les communes actuelles de Hotton et Rendeux (un tracé qui remonte à l'Ancien Régime), ou encore les vieux hêtres en dessous de Samrée, qui en auraient des choses à raconter aux jeunots d'épicéas qui les entourent.

Seuls les arbres ayant une connotation religieuse marquée ont fait l'objet, de par le respect quelque peu superstitieux qu'ils inspiraient, de la même protection.

### TILLEULS, CHÊNES ET HÊTRES

Tilleul, hêtre et chêne, tel est le tiercé gagnant de nos arbres à histoires.

Nos tilleuls sont pour la plupart des tilleuls dits « communs » ou « de Hollande » (*Tilia europaea* L.), fruits de l'hybridation entre le tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata* L.) et le tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos* Scop.), moins répandus.

Dans un remarquable ouvrage intitulé *Tilleuls et croyances religieuses dans la province de Liège*, Pierre Koumoth voit dans le tilleul un arbre sacré antique christianisé au début du Moyen Age.

Ce symbolisme du tilleul comme « arbre de vie » s'expliquerait par sa longévité, mais aussi par son parfum et les vertus médicinales attribuées à ses fleurs. Dans une étude relative à la toponymie des chaussées romaines, Albert Carnoy relève que les arbres le plus souvent cités dans les noms de lieux des chaussées romaines sont le tilleul et le frêne. À une époque où le chêne, l'arbre sacré des Gaulois et des Romains, dominait le paysage, frêne et tilleul auraient été volontairement répandus par des tribus germaniques : arbres de carrefours ou de lieux publics où se rassemblait la population.

La christianisation du tilleul serait intervenue par le biais de la conver-

À propos des limites de Jupille avec Marcourt, on lit « Limites commençant à une rangée de chênes qui conduisent au Ruisseau de Bayard fontaine qui coule le long de la Montagne qui descend en serpentant à l'Eau d'ourthe puis remontant la rivière d'ourthe jusqu'au lieu-dit le Corbeau montant la ligne de chênes menant droit à l'arbre dit la Croix St-Charles ».

Ce dernier arbre, dit aussi ailleurs *Tilleul St-Charles*, existe toujours.

Quant aux limites de Jupille et Hodister, elles commencent « au Ruisseau de Natrogne et remontant à la fontai-

*En 1930, nombreux furent les Arbres du Centenaire plantés dans les villages. Les notions de pluralisme et de neutralité n'étaient probablement pas encore fort ancrées dans les petites communes, c'est pourquoi le choix fréquent du tilleul, arbre chrétien par excellence, s'est souvent imposé. Ici, les Tilleuls du Centenaire en face de l'église à Rendeux-Haut.*

ne de frapecou à un gros *planne* (variété d'érable) ensuite à un hêtre puis allant à la fontaine de culot continuant le Ruisseau qui vient de cette fontaine jusqu'au préz du maire en allant à la rangée de chênes qui conti-

© B. Stassen

Le côté esthétique du hêtre l'a souvent fait mettre en valeur lors de la plantation de haies. Au nord de Samrée, la drève du Chemin Napoléon s'étend sur plusieurs centaines de mètres.



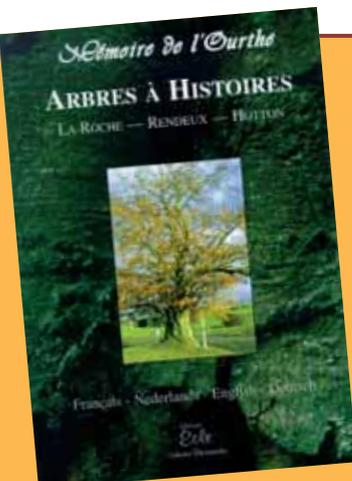
© B. Stassen

sion de la tribu qui en avait fait son arbre sacré. On pense ici aux Francs. Nous sommes à une période où la religion chrétienne se développe dans nos contrées et ne voit pas nécessairement d'un bon œil l'apparition d'un nouvel arbre sacré païen. Le compromis entre la monarchie mérovingienne et l'Église aurait conduit à faire du tilleul un symbole de la royauté et à christianiser les arbres en les associant à une croix. Divers textes anciens et gravures font état de la présence d'un tilleul à proximité des forteresses et châteaux forts comme symbole de l'autorité et de la justice royales. L'arbre aurait par la suite été transféré vers les places publiques. Les tilleuls, ainsi ornés d'une croix ou d'une potale, ayant eu tendance à absorber ces objets au cours de leur croissance, les croix auraient été placées au pied de l'arbre, au sol ou sur

un socle. Ces Christs encadrés de tilleuls auraient été des lieux de rassemblement pour les fidèles, là où n'existait pas encore de chapelle. Car les croix étaient par la suite parfois remplacées par des chapelles. Les tilleuls ont aussi été dédiés à des saints, dont le choix était fonction du motif de la dévotion : guérison de maladies, mais aussi rôle de paraton-

nerre. On peut y voir une tentative de l'Église de récupérer des croyances populaires dont certaines sont encore en vigueur autour des rares « arbres à clous » qui existent encore et dans lesquels on plante un clou pour se débarrasser de maux de dents ou d'autres affections. Quant aux tilleuls accompagnant les croix d'occis ou de trépassés, peut-être

Cet article est tiré du nouvel ouvrage de Philippe Bastin, Benjamin Stassen et Jean-Marie Antoine : « Arbres à histoires, La Roche – Rendeux – Hotton ». Nous n'avons pu résister à la tentation de retranscrire le texte de l'introduction, meilleur moyen de vous inviter à découvrir la suite de cet ouvrage.



Il s'agit en fait d'un nouveau guide-itinéraire touristique sur les arbres de la région de La Roche, Rendeux et Hotton. Le choix de s'intéresser aux Arbres à Histoires a été guidé par la place particulière qu'ils occupent dans la vallée de l'Ourthe : ce sont les témoins de faits historiques, de traditions ou les amis intimes de ces villages.

Tout arbre, fût-il remarquable, n'est pas nécessairement un « Arbre à Histoire ». L'approche de l'arbre, culturelle et patrimoniale, a privilégié les sujets intimement liés à l'histoire et à la mémoire des habitants de la région :

- ◆ arbres associés à des édifices (chapelles, églises, fermes, écoles...) ou à ces innombrables croix disposées à des endroits stratégiques (sommets, carrefours...) ;
- ◆ arbres repères témoignant du tracé, ancien ou contemporain, des limites communales ou de propriétés ;
- ◆ arbres commémoratifs perpétuant le souvenir d'un fait ou d'un personnage historique ou d'un événement marquant.

Une centaine d'arbres ont été recensés, visités, photographiés et commentés grâce à la collaboration des habitants de la Vallée. La parution de ce guide correspond ainsi à la vocation de l'a.s.b.l. « Mémoires de l'Ourthe », commanditaire de l'ouvrage : découverte, respect, écoute et mémoire. C'est toujours pour ces raisons que le guide a été publié en quatre langues : français, néerlandais, anglais et allemand, pour une meilleure découverte des autres. La collecte et le partage de la mémoire locale conciliés avec le souci de conservation d'un patrimoine aussi vulnérable que celui des arbres permet de faire progresser culture et conservation de la nature de concert. Enfin, et pour ne rien gâcher, les photos sont signées Benjamin Stassen.

Ce guide est le second d'une série de quatre livres touristiques. Destinés à être de nouveaux outils attractifs, ils sont susceptibles d'éveiller l'intérêt des touristes qui passent un ou plusieurs jours dans la région. Pour en permettre l'accès à chacun, il est vendu au prix de 200 FB (grâce à l'appui du Ministère de la Région Wallonne et de l'Union Européenne). Il comprend environ 350 pages et une centaine de photographies.

On peut se procurer « Arbres à Histoires » aux endroits suivants :  
**MÉMOIRES DE L'OURTHE a.s.b.l.**  
 Moulin Bardonwez – 6987 Rendeux  
 Tél. / fax : 084 47 71 34  
 ou  
 Éditions Eole  
 Ortho, 44 – 6983 La Roche-en-Ardenne  
 Tél. / fax : 084 43 33 00  
<http://www.mediardenne.com/eole>  
 ou encore en librairie et dans les Syndicats d'Initiative de la région.

gardaient-ils leur signification première d'arbres de vie aux yeux de ceux qui les plantaient.

La grande majorité des tilleuls rencontrés se situent effectivement aux abords de croix ou d'édifices religieux. Cette connotation chrétienne liée au tilleul explique sans doute aussi le choix massif de cette essence en 1930, lors de la plantation des *Arbres du centenaire* de la Belgique. Des initiatives qui émanaient de paroisses ou de petites communes qui ignoraient sans doute encore les notions de pluralisme et de neutralité, cultivant sur un même pied l'amour de Dieu et celui de la patrie.

Quant aux *Arbres du millénaire* récemment plantés, beaucoup relèvent d'un cultivar du tilleul argenté (*Tilia tomentosa* 'Tournai').

Le hêtre (*Fagus sylvatica* L.) et le chêne ont en commun leur valeur économique mais aussi leur rôle paysager, en raison de leur stature souvent imposante. La plupart des arbres de limite répertoriés sur le terrain ou dans les archives appartiennent à l'une ou l'autre essence. Le chêne le plus répandu est le pédonculé (*Quercus robur* L.) côtoyant parfois l'un ou l'autre chêne d'Amérique (*Quercus rubra* L.).

Le symbolisme lié au chêne est dense. Majesté, solidité, puissance et longévité, c'est le roi de la forêt, l'arbre sacré des Grecs, des Gaulois, des Romains notamment. La vénération dont il fit l'objet dans nos régions est considérée comme l'une des expressions du culte rendu à la déesse gauloise Arduina. D'où la méfiance manifestée à son égard par les adeptes de la nouvelle religion chrétienne, attitude qui expliquerait la prolifération de Chênes à la Vierge, antiques chênes creux dans le tronc desquels était placée une statue ou une image de la Vierge, l'endroit devenant alors un lieu de culte fréquenté. Par là, les autorités ecclésiastiques entendaient substituer au culte de l'arbre sacré celui de la Vierge Marie. Cela n'aurait pas été simple de se débarrasser de ces vieux arbres objets de la dévotion populaire, comme le laisse supposer l'existence de légendes, de statues déplacées vers une chapelle ou une église et revenant toutes seules dans leur arbre.

Dans notre enquête, d'anciens Chênes à la Vierge il reste quelques lieux-dits. Ce sont plutôt des Hêtres à la Vierge qui ont été rencontrés, preuve de l'importance jadis accordée à ces arbres. Car tout comme le chêne, le hêtre pro-



*Le hêtre, comme le chêne, ont souvent été choisis comme arbres de limite en raison de leur stature imposante. Le Hêtre de Nisramont trône au carrefour de la Croix Saint-Martin.*

duit des fruits en abondance et un bois de grande valeur, des atouts qui lui ont valu l'intérêt des communautés, malgré sa longévité limitée.

On lui a aussi attribué une valeur esthétique certaine. Sinon, pourquoi aurait-on bordé de hêtres sur plusieurs centaines de mètres le « chemin Napoléon » au Nord de Samrée ?

Quant aux arbres au gibet, ils ont plusieurs origines possibles. Le Roi Saint-Louis était réputé rendre la justice sous un chêne, reprenant sans doute une tradition celtique selon laquelle les druides examinaient les affaires de meurtre sous





© B. Stussert

un chêne. Cette essence est donc liée à la notion de justice, et donc de sentence et d'exécution. On pensait même que primitivement les condamnés étaient pendus à l'arbre même. Selon un ancien texte, un chêne se trouvait à côté du gibet de la ville de La Roche.

Bien que nous n'en ayons pas rencontré trace, des *Tilleuls au gibet* ont aussi existé. Comme on l'a dit, le tilleul symbolisait l'autorité royale sous les

Francs. Ceux-ci s'étant convertis au christianisme, le tilleul proche du gibet, certainement orné d'une croix, devait permettre au condamné de prier une dernière fois avant son exécution.

### LES NOYERS

Une place particulière doit être accordée au noyer (*Juglans regia* L.). Dans

nos villages, il n'est guère d'ancienne ferme qui n'ait son noyer dans la cour. Pourquoi cette prolifération, alors que l'arbre véhiculait certaines croyances étranges ? Ainsi, l'ombre de l'arbre était considérée comme néfaste pour celui qui s'y plongeait, provoquant fièvres et douleurs. On attribue aussi au noyer une odeur caractéristique pas vraiment agréable, mais qui semble éloigner mouches et moustiques. « Tu





© B. Stassen

ne verras jamais une vache se coucher sous un noyer », disent les anciens. C'est qu'il y a une raison... Plusieurs de nos noyers sont réputés être des « rescapés » de la Guerre 14-18. L'envahisseur allemand s'en servait pour fabriquer des crosses de fusil. Le noyer en effet, parfois surnommé « l'acajou d'Europe », produit un bois prisé en menuiserie et en ébénisterie. Lors du premier conflit, les Allemands parcouraient les villages à la recherche d'arbres exploitables, guidés par les autorités locales placées sous la contrainte. Comme une photo prise sur l'Oneû à Hotton en témoigne, ils recherchaient aussi les peupliers, pour fabriquer de la poudre à canon.

Parmi les usages liés au noyer, il se dit qu'on en plantait un à la construction d'une ferme. Et pas n'importe où. À proximité d'un endroit de passage, de façon à ce que les hommes marchent ou les chariots roulent sur ses racines. Un arbre fruitier blessé, en effet, réagit à l'agression en produisant davantage. Tout comme on dit que pour avoir un bel arbre, il faut gauler les noix, sans attendre qu'elles tombent. Cela revient à penser que, finalement, nos fermes avaient leur noyer avant tout...

pour les noix ! « Des noix, c'était bien souvent tout ce qu'on avait à la Saint-Nicolas », se souvient un témoin. Sans parler de l'huile de noix et des vertus pharmacologiques d'autres parties de l'arbre (le brou, les feuilles).

De très beaux et très anciens noyers ont ainsi été répertoriés à Waharday, Marcouray, Cielle, Vecmont, mais nous convenons aisément que tous ceux qui ont un noyer dans leur cour trouvent que c'est celui-là le plus beau. Frênes, charmes, marronniers se rencontrent également, de même que des essences plus « modernes » comme le catalpa ou le tulipier.

### DES ARBRES « REMARQUABLES »

Pour certains de ces arbres, l'ouvrage signale qu'ils sont classés remarquables. Pas par nous, mais par la Région wallonne, en fonction de critères définis par les articles 266 et 267 du CWATUP (Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine), qui définissent désormais les arbres et haies « remarquables ».

*« Des noix, c'était bien souvent tout ce qu'on avait à la Saint-Nicolas » se souvient un témoin. Ce sont ces noix qui ont bien souvent justifié la présence de noyers dans les cours de ferme comme ici, à Cielle.*

L'une des conséquences de ces dispositions est qu'il est interdit non seulement d'abattre mais aussi de modifier la silhouette de ces arbres sans autorisation préalable et écrite des autorités communales. Sont ainsi notamment considérés comme remarquables les arbres de plus de 30 ans présentant une valeur esthétique ou paysagère (dont les arbres corniers ou de limite). Quelques arbres remarquables ne sont pas inclus dans notre enquête, puisque nous avons choisi de ne retenir que les « arbres à histoires ». À l'inverse, nous évoquerons parfois des arbres qui n'ont rien de remarquable au sens légal du terme.

Sont classés remarquables, notamment un noyer, deux sapins de Nordmann et un tilleul argenté. Ce dernier avait été cerclé et les fers avaient cédé lors des bombardements de 1944, ce qui explique pourquoi cet arbre a trois pieds. ■

